

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT DES EAUX CARBON BLANC
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE POMPIGNAC
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ EAU FRANCE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

Pôle santé publique et santé environnementale

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT CARBON BLANC

Prélèvement	00197692	Commune	POMPIGNAC
Unité de gestion	0058 SYNDICAT CARBON BLANC	Prélevé le :	vendredi 06 avril 2018 à 09h15
Installation	UDI 002246 CARBON BLANC HAUT SERVICE	par :	MME VILATARSANA (LDA33
Point de surveillance	S 0000000930 BOURG	Type visite :	D2CP
Localisation exacte	MAIRIE, TISANERIE		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306
Type de l'analyse : NCP Code SISE de l'analyse : 00200935 Référence laboratoire : EV2/01971/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,028 mg/L	2	1	
Nickel	<0,5 µg/l	20		
Plomb	0,5 µg/l	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00197692)

Eau d'alimentation conforme aux exigences réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Ces mesures ont été réalisées sur l'eau prélevée au 1er jet. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Bordeaux le 17 mai 2018

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal



GISELE DEJEAN

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT DES EAUX CARBON BLANC
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE POMPIGNAC
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ EAU FRANCE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

Pôle santé publique et santé environnementale

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT CARBON BLANC

Prélèvement	00197691	Commune	POMPIGNAC
Unité de gestion	0058 SYNDICAT CARBON BLANC	Prélevé le :	vendredi 06 avril 2018 à 09h20
Installation	UDI 002246 CARBON BLANC HAUT SERVICE	par :	MME VILATARSANA (LDA33)
Point de surveillance	S 000000930 BOURG	Type visite :	D2
Localisation exacte	MAIRIE, TISANERIE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	14,5 °C		25	
Chlore libre	0,12 mg/LCl ₂			
Chlore total	0,12 mg/LCl ₂			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type de l'analyse : ND2A

Code SISE de l'analyse : 00200934

Référence laboratoire : EV2/01970/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	3 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/100mL		0	
Entérocoques	0 UFC/100mL	0		
Escherichia coli	0 UFC/100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<2,5 mg/L Pt		15	
Turbidité néphélobimétrique	<0,5 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,7 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	770 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	0,03 mg/L		0,1	
Nitrites (en NO ₂)	<0,01 mg/L	0,5		
FER ET MANGANESE				
Fer total	35 µg/l		200	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Antimoine	<0,5 µg/l	5		
Cadmium	<0,5 µg/l	5		
Chrome total	1 µg/l	50		
Cuivre	0,007 mg/L	2	1	
Fluorures mg/L	1,4 mg/L	1,5		
Nickel	0,8 µg/l	20		
Plomb	0,6 µg/l	10		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	<0,1 µg/l	0,5		

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES				
Acrylamide	<0,1 µg/l	0,1		
Epichlorohydrine	<0,1 µg/l	0,1		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES				
Benzo(a)pyrène *	<0,005 µg/l	0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005 µg/l	0,1		
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,005 µg/l	0,1		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005 µg/l	0,1		
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<SEUIL µg/l	0,1		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005 µg/l	0,1		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00197691)

Eau d'alimentation conforme aux exigences réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux le 16 mai 2018

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires principal



GISELE DEJEAN